

**Syndicat des copropriétaires du  
« Domaine Le Contemporain Condominiums »**

**Réunion des membres du Conseil d'administration (C.A.)  
tenue le mardi 17 février 2026 à 13h00**

**Procès-verbal (PV)**

---

**La réunion a eu lieu en mode virtuel avec l'application Microsoft Teams.**

**1. MOT DE BIENVENUE**

**2. PRÉSENCES**

Les membres du Conseil d'administration (C.A.) présents à cette réunion sont :

- ✓ Paul CHAPUT (#604)
- ✓ Martin GIGUÈRE (#812)
- ✓ Gilles LABONTÉ (#317)

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté.

**4. APPROBATION DU P.V. DE LA RÉUNION DU C.A. DU 21 JANVIER 2026**

Le procès-verbal de la dernière réunion du C.A. est approuvé.

**5. ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JANVIER 2026**

L'analyse des résultats au 31 janvier 2026 est faite, poste par poste, à la satisfaction des administrateurs. L'utilisation et l'état des fonds sont également passés en revue par M. Gilles Labonté.

**6. INSPECTION LOI 122 : STATIONNEMENT ET FAÇADES**

M. Martin Giguère rapporte aux administrateurs avoir reçu les deux rapports d'inspection quinquennale du stationnement intérieur et des façades de l'immeuble complétée récemment par l'équipe de Dépatie Beauchemin consultants. Ces rapports ne révèlent pas de nouveaux problèmes nécessitant une intervention à court terme.

**7. AGA 2026 (DATE, LIEU, PRÉSIDENTE)**

M. Martin Giguère confirme que la prochaine assemblée générale annuelle (AGA) se tiendra le 19 mai prochain dans la salle Le Carrefour du Collège des Compagnons. Un avocat du cabinet Thérien Couture Joli-Coeur, en l'occurrence Me Charlotte T. Fortier ou Me Michel Paradis, agira à titre de président de notre AGA.

## **8. FIN D'ANNÉE FINANCIÈRE (ÉTATS FINANCIERS)**

M. Martin Giguère contactera sous peu Mme Caroline Vandal, comptable professionnelle agréée du Groupe RDL Solutions Comptables afin de leur confier à nouveau l'examen annuel des états financiers à usage général de notre Syndicat.

Après quelques informations à valider auprès du comptable, une mise à jour du grand livre sous le logiciel Condo Manager sera effectuée avant le dépôt des documents sous le portail du groupe RDL Solutions Comptables.

## **9. TRAVAUX À VENIR (STATIONNEMENT INTÉRIEUR)**

M. Martin Giguère communiquera avec M. Sean Beauchemin de Depatie, Beauchemin consultants afin d'obtenir la date de début des travaux correctifs dans le stationnement intérieur prévus au printemps 2026. Ces travaux, de moindre ampleur que ceux effectués en 2022, seront à nouveau réalisés par le groupe Atwill-Morin Québec sous la supervision de Depatie, Beauchemin consultants.

Les administrateurs évoquent certaines mesures de mitigation qui pourraient être utilisées lors de ce chantier.

## **10. TRAVAUX À VENIR (TOITURE)**

M. Martin Giguère confirme une rencontre planifiée en mai prochain avec M. Benoit Tremblay de Toiture Benoit Tremblay. Celle-ci portera sur les travaux correctifs requis à court terme, notamment la pose d'aérateurs supplémentaires, comme recommandée suite à l'inspection de GICA inc., ainsi qu'une évaluation des coûts liés à une réfection partielle ou complète de la toiture.

Il envisage également de solliciter d'autres soumissions auprès d'entrepreneurs spécialisés pour exercer un choix avisé.

## **11. PROCÉDURE DE REMISE EN SERVICE DES ASCENSEURS**

Afin de faciliter la remise en marche des ascenseurs après une alarme incendie, M. Martin Giguère suggère une révision de la procédure existante et la présence d'une version papier de celle-ci en deux endroits distincts accessibles aux pompiers. En outre, ce document pourra sous peu être consulté en ligne grâce à un code QR affiché dans l'ascenseur et dans le local des pompiers.

## **12. BORNES DE RECHARGE (PARTAGE DE PUISSANCE)**

M. Martin Giguère informe ses collègues d'une première au DLCC : l'installation prochaine par Newtec électricité inc. de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur deux espaces de stationnement adjacents d'un même condo. Cette configuration innovante introduit la présence d'un régulateur qui assure le fonctionnement équivalent d'une seule borne à la fois.

À cet effet, une modification mineure de la déclaration de copropriété sera soumise à l'approbation des copropriétaires lors de l'assemblée générale annuelle en mai prochain. Ce changement permettra l'installation de plus d'une borne de recharge pour véhicules électriques par unité privative pourvu qu'un dispositif dédié au partage de puissance entre les deux bornes évite toute consommation électrique instantanée supérieure à celle d'une seule borne.

### 13. BORNES DE RECHARGE (MULTILOGEMENTS)

M. Martin Giguère a contacté M. Ariel Couture de la firme Newtec électricité inc. afin de connaître les modalités relatives au volet d'installation de bornes de recharge multilogements en 2026. Ce volet associé au programme provincial Roulez vert est reconduit pour une période de 12 mois étalée du 1<sup>er</sup> avril 2026 au 31 mars 2027. Les copropriétaires désirant se prévaloir de ce programme pour obtenir une subvention lors de l'installation d'une borne de recharge, sans détenir un véhicule électrique, sont invités à se manifester auprès de M. Giguère. La liste d'attente à cet effet comporte à ce jour une dizaine de noms de copropriétaires sur une possibilité d'environ une vingtaine de demandes pour cette édition annuelle.

### 14. AFFAIRES DIVERSES

- *Portes d'entrée entre le hall et les ascenseurs*

La fermeture des portes vitrées du hall intérieur menant aux ascenseurs pose régulièrement problème. La conception du cadrage de ces portes, notamment l'absence d'un support adéquat derrière les pentures, devra être revue et corrigée à court terme en faisant appel à un entrepreneur.

- *Prévention des fausses alarmes d'incendie*

Le prochain communiqué mensuel destiné aux résidents du DLCC comportera un rappel des pratiques à privilégier en présence de fumée et/ou poussière abondantes dans un condo. En effet, il est fortement recommandé d'éviter d'ouvrir la porte du couloir intérieur et d'utiliser plutôt la hotte de cuisine, l'échangeur d'air ou les porte(s) et fenêtres extérieures en de telles situations.

- *Prochaines réunions du C.A.*

Les prochaines réunions du C.A. sont respectivement planifiées aux dates suivantes :

- Mercredi 18 mars 13h00
- Mercredi 15 avril 13h00
- Mercredi 13 mai 13h00

**Levée de la réunion à 15h30.**

*Document rédigé par Gilles Labonté (#317)*